



COURRIER ÉLECTRONIQUE

Saint-Jérôme, le 20 février 2026

Madame Roxanne Lefebvre, avocate  
Conseillère juridique  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
140, Grande-Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet :    Projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne  
          par la route 125 – Dépôt de l'étude d'opportunités et demande  
          de confidentialité**

Madame,

Suivant la demande de la commission d'enquête, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) transmet par la présente l'étude d'opportunités (étude des besoins et étude des solutions) réalisée en 2024.

Cependant, le MTMD demande à la commission de ne publier l'étude qu'en partie et les documents ont été caviardés à cet effet.

L'étude d'opportunités à une portée beaucoup plus large que le contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne, soit le projet analysé par la commission.

Les recommandations faites dans l'étude concernant ce qui est hors de la portée du contournement de Sainte-Julienne sont en cours d'analyse au MTMD dans le cadre du Plan d'intervention de la route 125 à Saint-Esprit et Sainte-Julienne et n'ont pas encore fait l'objet de décision ni d'annonce ministérielle.

De plus, la localisation d'espèces menacées ou vulnérables doit être soustraite d'une consultation publique (article 31.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*).

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La directrice des projets,

Estelle Bouvier